

Compte-rendu du comité technique du 11 octobre 2016

Présents : Mmes et MM.

Julien MERLE

Stéphane VIAL

Jean-Pierre TRUCHOT

Marc GABRIEL

Alban DUMAS

Patricia CHAUSSINAND

Marie-Josée ZORRILLA

Béatrice ALESTRA

Jean COLLADO

Paule ROUSSEAU

Maire

1^{er} Adjoint

Adjoint au maire

Adjoint au maire

Conseiller municipal

Conseillère municipale

Professeur des écoles retraitée

Chef d'entreprise

PRJN

Référente A21

Excusés : MME Isabelle SUREL - M. César DEMERET DGS

Le Maire indique que Stéphane arrivera avec un peu de retard et propose de faire le point sur l'animation prévue pour le 15 octobre.

Peinture à la farine 15 octobre 2016 : rendez-vous à 8 h devant Diane de Poitiers. A prévoir café, thé etc...

Okhra amène le nécessaire pour les préparations et animera la matinée. Les flyers ont été distribués dans toutes les boîtes à lettres.

L'animation est maintenue malgré le temps incertain. La météo ne prévoit pas de pluie pour samedi.

Pour valoriser le fait qu'il s'agit d'une action Agenda 21, Béatrice demande si une banderole A21 sera installée. Aucune banderole « Agenda 21 » n'existe, il faudrait prévoir d'en faire une.

Est-ce que de la documentation A21 sera proposée? Jean COLLADO propose que la communication se fasse directement à travers les échanges avec les participants plutôt que par des documents. Paule verra quand même si elle peut imprimer des plaquettes d'ici samedi.

Arrivée de Stéphane VIAL

Les ateliers : Julien MERLE Maire – Stéphane VIAL 1^{er} Adjoint participeront aussi souvent que possible aux réunions de travail des ateliers. Les ateliers fixeront les plannings des réunions lors de la première réunion et Paule recevra les comptes-rendus pour assurer le suivi et faire le lien.

Stéphane rappelle qu'il faudra garder à l'esprit que les ateliers ne se substituent à aucune des commissions municipales existantes.

Atelier de travail événementiel et lien social : validation du groupe Julien MERLE Maire – Stéphane VIAL 1^{er} Adjoint – Marie-Josée ZORRILLA, Béatrice ALESTRA et Jean-Marc SABATIER.

1^{ère} table ronde prévue le 22 novembre prochain de 20 h 30 à 22 h salle du Moulin.

Le flyer sera distribué dans les écoles, bibliothèque, Naturoptère, CLSH, crèche, 3^{ème} âge, commerce.

L'idée est de permettre aux participants d'échanger sur leurs « bonnes pratiques » qui permettent d'économiser de l'argent et de réduire ses déchets au quotidien (trucs et astuces hygiène, beauté, cuisine, jardin, courses, énergies...). De la documentation sera proposée sur place. Paule contactera le CEDER pour compléter les plaquettes qui restent de la journée des associations.

Marie-Josée propose de réunir cet atelier le **mardi 8 novembre à 17 h 30** pendant le comité technique. Julien MERLE signale qu'un conseil est prévu ce soir-là.

Atelier espaces verts : validation du groupe – Julien MERLE Maire – Stéphane VIAL 1^{er} Adjoint – Marc GABRIEL Adjoint – Alban DUMAS Conseiller municipal Renaud DURAND Services techniques espaces verts – Guillaume VIAL Services techniques espaces verts - Julien MERLE Maire – Stéphane VIAL 1^{er} Adjoint – Marie DUFFRENE Conseillère municipale – Jean COLLADO PRJN – Guy AUDIBERT - Paule ROUSSEAU Référente Agenda 21

Jean-Pierre TRUCHOT confirme qu'il préfère participer à l'atelier cantine plutôt qu'à l'atelier espaces verts.

Marc précise que les réunions devront se tenir dans les horaires de travail des services techniques. Alban indique que sa participation à cet atelier ne pourra être que ponctuelle étant donné ses horaires de travail.

M. COLLADO a pris contact avec Mme Nathalie ROLLAND technicienne environnement et paysages du CAUE qui accepte de venir bénévolement faire partager au groupe ses retours d'expériences sur les différentes opérations menées dans des communes du Vaucluse en matière d'aménagement des espaces verts publics.

Mme ROLLAND pourra proposer une méthodologie et aider à identifier les sites à aménager en priorité dans le village. Il faudra donc prévoir une visite du village.

Il sera important de prévoir un programme étalé dans le temps avec des tranches annuelles adaptées aux ressources financières et techniques de la commune. Ce cadre financier et technique posé par la commune, servira déjà de base de travail à l'atelier.

Marc souligne qu'il faut rester modeste dans les projets et les réaliser un à un plutôt qu'en commencer beaucoup et n'en finir aucun. Il rend compte aussi des échecs : les plantations de plantes et légumes sur le délaissé de la rue du Moulin qui semble n'avoir aucun écho dans la population ; les plantations du CLSH vandalisées quelques semaines après leur mise en place. Il faudra aussi se servir de ses expériences ratées pour avancer.

Paule précise qu'en ce qui concerne le délaissé de la rue du Moulin, la communication a été assez restreinte (manque de temps de sa part).

Marc indique que ce n'est pas l'unique raison

Atelier cantine : validation du groupe de travail Julien MERLE – Stéphane VIAL – Jean-Pierre TRUCHOT - Bérandère DUPLAN - Alban DUMAS - Patricia CHAUSSINAND - Isabelle SUREL - Béatrice ALESTRA.

Stéphane indique qu'en réunion d'adjoints le sujet a été abordé et qu'il est plus judicieux d'associer les parents d'élèves une fois que les aspects techniques seront élagués.

Sur l'association ou non des personnels cantine dès le début des ateliers s'ensuit un débat. Les retours d'expériences évoqués par les collectivités passées au bio, lors de conférences, tables

rondes, formations... montrent que l'association du personnel dès le départ est une des clés de la réussite de ce type de projet qui concrètement ne se limite pas à « mettre du bio » dans les assiettes. MM. TRUCHOT et COLLADO partagent cet avis.

Alban DUMAS, Patricia CHAUSSINAND, Béatrice ALESTRA préfèrent commencer sans le personnel. En effet pour le moment la méthode n'est pas définie, les personnes qui constituent l'atelier préfèrent se rencontrer préalablement au début des travaux avec le personnel.

La première réunion se déroulera sans le personnel.

Stéphane évoque la question de la mutualisation du service restauration qui reste en suspens tant que l'avenir de la CCAOP n'est pas défini.

Rien n'empêche l'atelier de travailler sur le passage au bio. Béatrice souligne qu'au contraire cela pourrait servir d'exemple à la future communauté. De plus les demi-pensionnaires de Sérignan pourraient bénéficier de ce passage au bio.

La priorité devra bien sûr être donnée à l'état des lieux. Pour cela l'atelier pourra faire appel à César DEMERET DGS.

Est-ce que l'association qu'Alban avait contactée l'an dernier ne pourrait pas donner une liste des éléments à réunir pour préparer un devis d'accompagnement ?

Paule se renseigne de son côté auprès de l'ARPE et rediffusera les documentations sur la restauration collective aux membres du comité technique.

Des communes voisines sont déjà passées au bio, les rencontrer permettra de partager les retours d'expérience.

Avec Marie-Josée, l'année dernière Paule a participé à des ateliers relatifs aux marchés de restauration collective, la documentation sera mise à disposition des ateliers (organisés par la Chambre d'Agriculture et par la Région PACA). Paule contactera aussi l'ARPE qui a lancé récemment un appel à projet "*Mise en œuvre d'une restauration collective durable et en circuits-courts de proximité*".

Questions diverses :

Gratifiera : Béatrice soumet au comité l'idée d'un vide-grenier gratuit. Le principe est d'apporter des objets à donner et les personnes qui le souhaitent les emportent gratuitement.

Ces marchés existent déjà un peu partout et portent le nom de « gratifiera ». En allant sur les sites une magnifique idée « la semaine sans télé... » cf. lien gratifierajura.

<http://gratifieriacharente.jimdo.com/les-gratif%C3%A9ria-dans-le-monde/>

<https://gratifierajura.wordpress.com/> et <http://gratifiera-meyrargues.blogspot.fr/>

Stéphane craint que les objets ne se retrouvent le lendemain sur un marché aux puces et soit revendus.

Paule demande si cela ne risque pas de nuire aux manifestations des associations (vide-grenier, troc aux jouets...)

Cabine à livres : Marie-Josée reparle de la « cabine à livres » où chacun peut déposer un livre que d'autres pourront lire et redéposer ou garder. Elle en a parlé avec Céline qui assure l'intérim à la bibliothèque pour savoir si cela ne risquait pas de nuire à la bibliothèque. Pour la bibliothèque l'important est que le plus de monde possible ait accès à la lecture, donc ce projet peut tout à fait être complémentaire des actions menées par la bibliothèque.

Décalage du prochain comité technique au 15 novembre au lieu du 8 (soir de conseil)

Pour mémoire : dates des prochains comités techniques : mardi 15 novembre - mardi 13 décembre 2016